



**BNP PARIBAS
FORTIS**

La banque et l'assurance d'un monde qui change

Emprunt obligataire



6 ans



Remboursement à 100%
de la valeur nominale à
l'échéance



Coupon annuel
de 4,125% (brut)



Conservateur à neutre



Fluxys, gestionnaire indépendant de l'infrastructure de transport, de transit et de stockage de gaz naturel en Belgique, émet de nouvelles obligations en euro, offrant un coupon annuel brut de 4,125% pendant 6 ans. Sur base du prix d'émission de 101,849%, le rendement actuariel brut est donc de 3,775%.

Profil d'entreprise de Fluxys

Fluxys détient et gère l'infrastructure de transport et de stockage du gaz naturel en Belgique et a un monopole pour l'exploitation de cette infrastructure. Fluxys est également propriétaire du Terminal GNL de Zeebrugge. La plupart des tarifs que Fluxys applique pour l'utilisation de ce réseau sont réglementés par la CREG, la Commission fédérale de Régulation de l'Electricité et du Gaz, et permettent au groupe de couvrir ses coûts (y compris les frais de financement) et d'assurer une rémunération équitable des capitaux investis. Les nouveaux tarifs pluriannuels pour le transport et le stockage seront d'application à partir du 1er janvier 2010 moyennant adaptation du cadre légal et impliquent une stabilité tarifaire jusqu'en 2015, ainsi qu'une prévisibilité des tarifs à plus long terme.

Grâce à son approche résolument tournée vers l'avenir, Fluxys a développé son infrastructure pour en faire le carrefour des flux gaziers transfrontaliers en Europe du Nord Ouest. La stratégie de Fluxys est de développer son réseau afin de maintenir ce rôle de plaque tournante des flux gaziers. Le groupe y consacre un programme d'investissement de 2,8 milliards EUR en projets d'infrastructures tant dans le transport que dans le stockage et dans le développement de terminaux pour le gaz naturel liquéfié et ce, pour la période 2008-2017.

Le réseau Fluxys couvre 3900 km de conduites et est utilisé pour le transport du gaz naturel en Belgique tant pour le marché domestique que vers d'autres marchés d'utilisateurs finaux. Sur base annuelle, Fluxys transporte ainsi quelque 17 milliards de m³ de gaz naturel pour usage en Belgique et gère des réservations à long terme de capacités de transit pour 100 milliards de m³, dont 20 milliards m³ par an ont été réservés sur des infrastructures à construire. Le réseau de transport de Fluxys compte des raccordements avec 17 gestionnaires de réseau de distribution, qui à leur tour fournissent les ménages et les PME. En outre, près de 260 clients industriels et centrales électriques sont directement raccordés au réseau de Fluxys.

Fort d'un peu plus de 1.000 collaborateurs, le groupe Fluxys a réalisé, en 2008, un chiffre d'affaires de 592,2 millions EUR et un bénéfice de 112,9 millions EUR. Fluxys est coté sur Euronext Brussels depuis 1996. Au 31 décembre 2008, le groupe affichait une capitalisation boursière de 1,3357 milliard EUR. Un groupement de communes belges – réunies en Publigaz – possèdent ensemble 51,47% du capital. Le second actionnaire en importance est le groupe énergétique GDF Suez, qui détient une part de 38,5%. (Source: Fluxys)



Comment souscrire?

Le présent document est rédigé dans le cadre d'une **offre publique en Belgique**.

La période de souscription court du 19 novembre à 9 h au 16 décembre 2009 à 16 h.

Une clôture anticipée est toutefois possible, notamment en cas de sursouscription.

Votre banque est toujours à portée de la main. Vous pouvez souscrire à ces nouvelles obligations via **PC banking ou Phone banking** (au 02 433 40 32) ainsi qu'aux **guichets de toute agence BNP Paribas Fortis**. Pour tout renseignement complémentaire, appelez le **02 433 40 32** ou consultez notre site internet www.fortisbanking.be/emissions (cliquez ensuite sur "émissions en cours").

Principales caractéristiques de cette émission



Description

Emetteur: Fluxys SA.

Il n'existe pas de rating de l'Emetteur ni des obligations.

Titres

- Valeur nominale: 1.000 EUR.
- Montant total de l'émission: minimum 100 millions EUR.
- Code ISIN: BE0002172386.
- Titres non subordonnés dématérialisés, soumis au droit belge. Pas de livraison physique possible.
- Cotation: ces obligations seront cotées sur Euronext Brussels (voir "Risque" ci-dessous, et notamment le risque de liquidité).



Profil d'investisseur

Sur la base des critères établis par BNP Paribas Fortis, ces titres sont destinés à l'investisseur présentant un profil de risque **conservateur à neutre**. Ils peuvent néanmoins convenir pour des portefeuilles diversifiés répondant à un autre profil. Plus d'informations sur les profils de risque sur www.fortisbanking.be/epargneretplacer (cliquez ensuite sur "Etablir votre profil d'investisseur").

Il est recommandé aux investisseurs de vérifier si cet investissement est approprié compte tenu, notamment, de leurs connaissances et de leur expérience en matière financière, de leurs objectifs d'investissement et de leur situation financière. En cas de doute, ils sont invités à consulter un conseiller en placements de BNP Paribas Fortis.



Durée

Date d'émission et de paiement: 21 décembre 2009.

Prix d'émission: 101,849% de la valeur nominale (incluant une commission de 1,875% à charge de l'investisseur particulier).

Echéance: 21 décembre 2015 soit une durée de 6 ans.

Prix de remboursement: 100% de la valeur nominale à l'échéance, sauf en cas de défaut de l'Emetteur.



Rendement

- L'investisseur recevra chaque année un coupon de 4,125% (brut).
- Les intérêts sont payables annuellement à terme échu, le 21 décembre de chaque année et pour la première fois le 21 décembre 2010.
- Le rendement actuariel brut annuel sur base du prix d'émission s'élève donc à 3,775%.



Frais

Service financier: gratuit chez BNP Paribas Fortis en Belgique.

Conservation en Compte-titres BNP Paribas Fortis: au tarif en vigueur (voir notre brochure "Tarification des principales opérations sur titres" disponible en agence ou sur le site www.fortisbanking.be/epargneretplacer (rubrique "Frais et taxes" dans Infos complémentaires).



Fiscalité

Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique: les revenus de titres de créances encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.

Taxe sur opérations de bourse (TOB): pas de TOB sur le marché primaire; TOB de 0,07% à la vente et à l'achat sur le marché secondaire (maximum 500 EUR par opération).



Risque

En cas de défaut de l'émetteur, le détenteur d'une obligation supporte le risque de ne pas retrouver son capital à l'échéance. Par ailleurs, le cours de l'obligation peut fluctuer en fonction de différents facteurs tels que la santé financière de l'émetteur, l'évolution générale des taux d'intérêt et la volatilité des marchés. Rien ne garantit en outre le développement d'un marché actif permettant la négociation de ces titres. Le marché peut s'avérer limité et peu liquide, et il n'est pas possible de prévoir les cours auxquels ces titres pourront y être négociés. L'investisseur qui voudrait vendre ses titres avant leur remboursement devra donc les vendre au prix du marché.

Celui-ci pourra être inférieur ou supérieur à la valeur nominale. De plus, un risque de remboursement par anticipation pour raisons fiscales est possible.

Avant de prendre une décision d'investissement, il est recommandé à tout investisseur de se référer au Prospectus (voir ci-après) et plus particulièrement à la section "Facteurs de risques" ainsi qu'à notre "Brochure d'information - Instruments financiers" disponible en agence ou sur le site www.fortisbanking.be/epargneretplacer (rubrique "Mifid" dans Infos complémentaires).



Documentation

Prospectus: le prospectus rédigé en français, daté du 17 novembre 2009 et approuvé par la CBFA le 17 novembre 2009, est disponible aux guichets de toute agence BNP Paribas Fortis, sur simple appel au 02 433 40 32 ou sur le site www.fortisbanking.be/emissions (cliquez ensuite sur "émissions en cours").

Ce document est une communication à caractère promotionnel, produit et distribué par Fortis Banque sa. Il ne constitue ni du conseil en investissement ni de la recherche en investissement. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements. Bien que Fortis Banque ait pris toutes les mesures raisonnables afin de garantir l'exactitude des informations contenues dans ce document, ni Fortis Banque ni aucune personne qui lui est liée ne pourront être tenues pour responsables des éventuels dommages et coûts directs ou indirects qui résulteraient de l'utilisation de ce document ou d'une décision prise sur la base de ce document, sauf en cas d'informations trompeuses, inexactes ou contradictoires par rapport au Prospectus.